



ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA

Procès-verbal de la réunion ordinaire virtuelle du conseil d'établissement, du mardi 25 janvier 2022 à 19 h

Présences :

M. Guy Parent, président
Mme Mélanie Goulet, vice-présidente
Mme Gitane Morin, représentante au comité de parents
Mme Pénélope Longval, parent substitut au comité de parents
Mme Bénédicte Soudry, parent
Mlle Sophie Rochette, présidente du conseil d'élèves
Mme Danyka Geoffrion, enseignante
M. Eric Gould, enseignant
M. Alexandre Roy, conseiller en formation scolaire
Mme Nathalie Ouellette, technicienne en éducation spécialisée
M. Patrick Courtemanche, directeur

Invités :

Mme Josée Thériault, parent et membre OPP
Mme Francine Lachance, parent
Mme Mélanie Ayotte, parent
Mme Julie Leblanc, parent

1. Ouverture de la réunion et prise des présences

M. Guy Parent constate le quorum et ouvre l'assemblée à 19 h 5.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Danyka Geoffrion, appuyé par M. Eric Gould, d'adopter l'ordre du jour, en y ajoutant dans les autres sujets, le point :

16.1. Conseil étudiant

ADOPTÉ
CE 21-22 / 1097

3. Suivi et approbation du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2021

Il est proposé par Mme Bénédicte Soudry, appuyé par M. Alexandre Roy, d'approuver le procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2021, tel que présenté.

APPROUVÉ
CE 21-22 / 1098

3.1. Suivis

Aucun suivi

4. Parole au public

La discussion porte sur la collaboration des parents qui a été demandée, concernant le port du masque, pour qu'ils sensibilisent leurs enfants à le porter de façon conforme et constante.

Des précisions sont apportées à propos de la procédure d'embarquement dans les autobus en fin de journée, annoncée à l'intercom pour les élèves et envoyée aux parents par courriel, à la suite d'incidents survenus, qui ont été rapportés, lors de l'application de ladite procédure. Il est proposé d'ajouter la procédure d'embarquement dans les autobus au point s'y rattachant dans code de vie du carnet scolaire de l'an prochain, qui doit être lu et signé par l'élève et les parents.

Un courriel a récemment été envoyé aux parents pour aviser que les élèves avaient été autorisés à apporter leurs manteaux en classe, compte tenu que la température peut baisser considérablement lors de l'ouverture des fenêtres visant à ventiler les locaux. La permission d'apporter les manteaux dans les classes situées dans les unités modulaires est laissée à la discrétion des enseignants, puisque l'ouverture des fenêtres n'est pas requise dans tous les cas.

Il arrive que des élèves qui ont été dirigés vers le local d'isolement COVID soient retournés en classe. L'élève fait l'évaluation de ses symptômes avec la personne responsable et dans certains cas, lorsque les symptômes relevés ne nécessitent pas d'isolement, l'élève est retourné en classe. Il sera rappelé aux élèves et aux intervenants que l'élève devra avoir avec lui son carnet scolaire, dans lequel une permission de circuler sera notée à la page 152, prévue à cet effet.

5. Cadre d'organisation scolaire 2022-2025

Un travail d'harmonisation et de transition des clientèles s'effectuera dans les prochains mois. Repartir à zéro pour plusieurs comités et projets de l'école, avec l'arrivée du programme alternatif et le départ du PEI, constituera un défi. Cette transition amènera aussi un grand mouvement de personnel pour l'équipe-école. Le but sera de rassembler les élèves, le personnel et les parents autour de ce nouveau programme.

6. OPP

L'OPP continuera d'exister pour offrir son aide à l'école pour faciliter la transition à venir. Lors de leur prochaine rencontre, les membres de l'OPP définiront leurs prochaines actions. L'OPP pourra également avoir une section dans l'Info-Parents pour s'adresser aux parents des élèves. L'article évoqué lors de la dernière rencontre est finalement paru dans le journal local L'Éveil du 12 janvier dernier.

7. Fin de la 1^{re} étape

La journée pédagogique du 28 janvier est déplacée au 11 février. Le 28 janvier deviendra un Jour 3, tel que prévu le 11 février, même si le 27 janvier est également un Jour 3. Les bulletins de la 1^{re} étape seront disponibles sur le Portail Parents le 8 février. Les rencontres de parents auront lieu le 10 février, entre 18 h et 21 h. Certaines rencontres seront offertes

en priorité pour certains parents d'élèves et les plages restantes seront offertes à l'ensemble des parents.

8. Résolution budgétaire : Mesures protégées

M. Patrick Courtemanche présente la répartition globale des montants relatifs aux mesures protégées, pour l'ensemble du Centre de services scolaire.

Le conseil d'établissement de l'école secondaire d'Oka confirme que son centre de services scolaire lui a transféré un montant de 603 318 \$ dans le cadre des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2021-2022.

Le conseil d'établissement de l'école secondaire d'Oka confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Proposé par : M. Guy Parent

Appuyé par : Mme Danyka Geoffrion

APPROUVÉ

CE 21-22 / 1099

9. Planification des contenus en éducation à la sexualité

M. Patrick Courtemanche présente la planification des contenus en éducation à la sexualité, pour l'année scolaire 2021-2022.

Il est proposé par Mme Danyka Geoffrion, appuyé par M. Eric Gould, d'approuver la planification des contenus en éducation à la sexualité, en y ajoutant les informations manquantes à la page 2, pour la 3^e secondaire, en ce qui concerne les infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) et grossesse :

- Offert par A (Enseignant)
- Quand : Février et mars
- Temps estimé : 225 minutes

APPROUVÉ

CE 21-22 / 1100

10. Grilles-matières

M. Patrick Courtemanche présente la proposition de grilles-matières pour l'année 2022-2023, conçue selon un horaire de neuf (9) jours à quatre (4) périodes par jour.

Il est proposé par M. Guy Parent, appuyé par Mme Bénédicte Soudry, d'approuver la proposition des grilles-matières, en tenant compte des modifications nommées pour les groupes DM.

APPROUVÉ

CE 21-22 / 1101

11. Opération d'admission et d'inscription et opération choix de cours

La période d'inscription pour les nouveaux élèves qui fréquenteront un établissement du CSSMI l'an prochain est en cours et se terminera le 4 février prochain. Un courriel sera envoyé aux parents sous peu pour les informer sur la période de réinscription des élèves fréquentant actuellement un établissement du CSSMI, via le Portail Parents. Une tournée des classes et des capsules vidéos, à l'intention des élèves de 3^e et 4^e secondaire, guideront les élèves dans leurs choix de cours, qui se feront, comme l'année dernière, de façon électronique. Les parents recevront un courriel contenant un lien les menant à la plateforme permettant d'effectuer les choix de cours. L'an prochain, il n'y aura pas d'option musique à l'école, en raison du nombre décroissant d'inscriptions et de la difficulté de combler le poste d'enseignement en musique.

12. Activités éducatives

Aucune activité déposée depuis la dernière rencontre.

13. Informations du comité de parents

La dernière rencontre du comité de parents a eu lieu le 13 janvier dernier. Lors du point *Parole aux public*, Mme Soudry s'est adressée aux parents présents, au nom de l'OPP ESO, pour parler de l'article paru dans L'Éveil et pour souligner leur déception liée au départ du PEI vers la Polyvalente Deux-Montagnes. Il a été mentionné que la majorité des écoles touchées par ce changement se sont prononcées en désaccord lors de la consultation sur le Cadre d'organisation scolaire 2022-2025. Le comité de parents a transmis une lettre au ministre de l'Éducation, pour laquelle était en copie conforme la direction générale du CSSMI et la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), formulant des demandes en lien avec le contexte de la pandémie. Le comité a également répondu à la consultation sur le calendrier scolaire 2022-2023. La prochaine rencontre est prévue 10 février.

14. Semaine des enseignantes et enseignants

La semaine des enseignantes et des enseignants, se déroulant du 6 au 12 février prochain, est une belle occasion pour les élèves et leurs parents de souligner le travail et la grande adaptation des enseignants, qui ont pour objectif d'assurer la réussite des élèves et leur bien-être, de faire en sorte qu'ils se sentent compétents, non seulement au niveau des résultats scolaires, de façon globale. Un petit courriel ou un merci à la fin d'un cours pourrait être un beau témoignage de l'amour et du respect.

15. Des nouvelles d'ESO

Les activités parascolaires sont suspendues depuis le retour du congé des Fêtes, mais il a été annoncé qu'elles reprendraient bientôt. Malgré cela, les conseils d'administration de certains projets ont poursuivi leurs rencontres.

M. Guy Parent souhaite souligner la contribution de M. François Gervais dans tous les comités de l'école et propose de soumettre sa candidature pour le concours *Lumina*.

M. Alexandre Roy mentionne avoir créé un *Classroom* pour le service d'orientation afin de centraliser les informations à transmettre aux élèves. De plus, une rencontre virtuelle en

soirée sera annoncée bientôt, visant à aider et à informer les élèves et leurs parents sur les inscriptions au cégep ou aux autres programmes post-secondaires.

16. Autres sujets

16.1. Conseil étudiant

Mlle Sophie Rochette, présidente du conseil étudiant, s'adresse à la direction et aux membres du conseil d'établissement pour demander s'il est possible, pour les élèves, d'avoir accès à du café à l'école. Les validations seront faites auprès du Centre de services scolaire par la direction pour voir si la demande peut être acceptée.

Dans un deuxième temps, il est demandé si, par temps froid, les élèves, dont les autobus sont en retard en fin de journée, peuvent rester dans la cafétéria pour attendre l'arrivée de leur autobus. La direction accepte et propose que l'autobus en retard vienne à la porte de la cafétéria pour embarquer les élèves. Cette demande s'actualisera dans les prochains jours.

17. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Bénédicte Soudry, appuyé par Mme Danyka Geoffrion, de lever l'assemblée à 20 h 58.

ADOPTÉ
CE 21-22 / 1102

Patrick Courtemanche, directeur

Guy Parent, président